

Le 9 octobre 2023,

L'apprentissage, une voie de réussite...aujourd'hui sacrifiée !

La loi du 5 septembre 2018 voulait donner une place prépondérante à l'apprentissage. Celui-ci repose sur le principe de l'alternance entre enseignements théoriques et pratiques en CFA (Centre de formation d'apprentis) et chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, dite loi Avenir Professionnel, en a transformé les modalités « pour renforcer l'attractivité de cette voie de formation comme une voie de passion, d'excellence et d'avenir, pour les jeunes, leurs familles et les entreprises ». Ainsi s'exprime France Compétences, qui a pour mission d'assurer le financement, la régulation et l'amélioration du système de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

En juin 2022, le Conseil d'administration de France Compétences a demandé aux branches professionnelles de déterminer les nouveaux montants de financement des contrats d'apprentissage en vue d'initier une baisse du niveau de leur prise en charge (NPEC). Cette décision fait suite aux observations de France Compétences censées objectiver les écarts entre les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage par certification et les coûts réels.

Une première baisse de 2,7 % est intervenue à l'été 2022, (soit environ 300 millions d'euros en année pleine). Une seconde baisse des NPEC, initialement prévue en avril, a été plusieurs fois décalée et est finalement intervenue le 8 septembre avec une baisse de 5 % (soit environ 500 millions d'euros en année pleine).

Aujourd'hui cette baisse des NPEC en Essonne a des répercussions catastrophiques !

Deux structures, un même constat !

La Faculté des Métiers de l'Essonne (FDME), forme chaque année 2900 apprentis (dont 60% de niveau CAP et Bac Pro) répartis en 8 filières métiers relevant du commerce, de l'industrie et de l'artisanat.

Nombre de formations dispensées par la FDME : 69

Nombre de formations impactées par la baisse des NPEC : 53, dont 41 subissent des baisses comprises entre 5% et 10% et 5 autres entre 14% et 32% !

Nombre total d'apprentis impactés par la baisse des NPEC: 2633, soit 90% des effectifs !

Pour exemples, la filière « métiers du goût » va subir à elle seule une perte de financement de 367 k€, celle de la «vente et distribution» de 308 k€, des «services de l'automobile» de 226 k€, de la filière «tertiaire» de Massy de 228k€, de la «coiffure et esthétique» de 137 k€, etc.

Au total, la baisse moyenne de NPEC pour la FDME est de 7% ce qui représente une perte de financement de 1,5 M€ /an en année pleine !

Or cette baisse intervient au moment où les charges explosent en raison notamment de l'inflation:

- Charges fournisseurs : +5% en 2022 et encore +10% projeté en 2023

- Alourdissement de la masse salariale du fait de l'augmentation des salaires et du versement de la prime de pouvoir d'achat pour compenser l'inflation: +5% en 2022

Résultat, la FDME enregistrera désormais des pertes d'exploitation qui ne cesseront de croître en raison de l'augmentation des charges.

Peut-on l'ignorer ? Les formations des premiers niveaux de formation des domaines de l'alimentaire, de la cuisine, de l'industrie, du bâtiment, des services à l'automobile, des services à la personne, ... sont très consommatrices de ressources (énergies, consommables, matières premières, ...) dont les coûts continuent de grimper et leurs plateaux techniques requièrent des opérations de maintenance et des investissements réguliers.

La baisse brutale du financement va donc avoir pour effet :

- de générer des résultats d'exploitation déficitaires
- d'obérer les capacités d'investissement et de rénovation de plateaux techniques
- de diminuer la capacité d'accompagner les jeunes, notamment les plus fragiles (issus de QPV, décrocheurs, ...)

dont le territoire ne manque pas, sans parler des personnes en situation de handicap nécessitant un accompagnement renforcé.

Et comme il n'est pas envisageable de former à perte, **des formations répondant à la demande économique et sociale mais consommatrices de ressources, seront fermées avec toutes les conséquences préjudiciables que cela aura pour le territoire.** Loin d'être un cas isolé, cela se produira dans de nombreux CFA.

De son côté, le **BTP CFA Ile-de-France** a subi lui aussi une baisse significative, autour de 10% du NPEC, en septembre 2023. A ce stade, la baisse des NPEC sur les diplômés de niveau 3 représentent un chiffre d'affaires potentiel, à effectifs courants, de -375 k€. Pour les CAP MIS/MIT, l'impact potentiel est de -223 k€.

De manière plus générale, on observe une augmentation prévisionnelle des charges des 7 CFA de plus de 10% sur 2023. L'énergie est le poste de dépense le plus impacté par l'inflation (consommation de gaz de l'ordre de 380 k€ en 2021, 403 k€ en 2022 et un prévisionnel 2023, à consommation équivalente, à hauteur de 850 k€). Les frais de restauration et d'hébergement pour les apprentis ont également augmenté. Les coûts des matières d'œuvre et d'équipements ont subi une hausse sans précédent alors même que les formations sont principalement centrées sur des activités de production (niveaux CAP et Bac Pro).

Il apparaît également nécessaire d'intégrer dans l'analyse des données l'impact de l'inflation, imperceptible dans les remontées des comptabilités analytiques des CFA en 2020 et 2021. A cela, il faut ajouter que le positionnement géographique (région Ile-de-France) accentue les effets de l'inflation avec des hausses plus significatives en comparaison d'autres régions en France.

Il est également surprenant de constater que pour certaines formations relevant pourtant prioritairement de la branche du BTP, le NPEC retenu ne soit pas le NPEC maximum fixé par France Compétences sur proposition des CPNE de branche ; c'est notamment le cas pour le brevet professionnel, diplôme porté, dès l'origine, par la branche du BTP. Au total, 28 formations dans ces CFA sur 40 ne bénéficient pas du montant maximal de prise en charge validé par France Compétences.

Responsabilité de l'Etat

S'il est légitime de lutter contre le déficit de la France, cela ne doit pas être au détriment d'un appareil de formation concourant aux objectifs éducatifs de la nation, dont **les effectifs d'apprentis ont triplé** grâce à la loi de 2018 **sans que l'assiette du financement sur lequel il s'appuie n'ait été repensée.**

Le million d'apprentis en flux dans les CFA n'induit-il pas une diminution corrélative de jeunes dans les lycées et universités ? Pour autant aucun transfert de financement n'a été opéré ce qui pourtant offrirait une voie de financement complémentaire pour l'apprentissage...

De graves conséquences à venir !

Il est urgent de réviser la méthode de détermination des NPEC en prenant en compte les réalités de terrain pour un juste financement de l'apprentissage ! Faute de quoi, au moment où de nombreux pans de l'économie manquent de compétences, disparaîtra des territoires une part importante de l'offre de formation prisée par les entreprises et s'aggraveront les pénuries de compétences dont l'appareil productif du pays a tant besoin.

Et ce sont des cohortes de jeunes, souvent les moins qualifiés, qui ne trouveront plus place dans les CFA pour se former et s'insérer.

Les économies budgétaires qui auront motivé la baisse du financement de l'apprentissage laisseront derrière elles des stigmates dans les territoires et un lourd tribut dont il faudra s'acquitter!



Liste des signataires (1/4) :

Yaëlle Buzzetti, Présidente de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne

Patrick Briallart, Président de la CNAMS Ile-de-France et Essonne et Vice-Président U2P IDF

Fabien Daurat, Président de la Faculté des Métiers de l'Essonne, Président de la Fédération Française du Bâtiment de l'Essonne

Didier Moineau, Président de la CPME de l'Essonne

Frédéric Prost, Président du MEDEF de l'Essonne

Patrick Rakotoson, Président de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de l'Essonne

Jean Terlon, Vice-Président de l'UMIH Ile-de-France

Laure Darcos, Sénatrice de l'Essonne

Jocelyne Guidez, Sénatrice de l'Essonne

Jean-Raymond Hugonet, Sénateur de l'Essonne

David Ros, Sénateur de l'Essonne, Conseiller départemental de l'Essonne

Nathalie Da Conceicao Carvalho, Députée de l'Essonne

Robin Reda, Député de l'Essonne

François Durovray, Président du Conseil départemental de l'Essonne

Stéphane Beaudet, Maire d'Evry-Courcouronnes, Vice-président du Conseil régional d'Ile-de-France

Francisque Vigouroux, Président de l'Union des Maires de l'Essonne, Maire d'Igny

Michel Bisson, Président de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart

Eric Braive, Président de Cœur d'Essonne Agglomération, Maire de Leuville-sur-Orge

Dany Boyer, Présidente de la Communauté de Communes du Pays de Limours, Maire d'Angervilliers

Rémi Boyer, Président de la Communauté de communes Le Dourdannais en Hurepoix

Jean-Marc Foucher, Président de la Communauté de communes Entre Juine et Renarde, Maire de Villeconin

Patrick Imbert, Président de la Communauté de communes du Val d'Essonne, Vice-Président du Conseil départemental de l'Essonne

Johann Mittelhauser, Président de la Communauté d'agglomération de l'Etampois sud-Essonne, Maire d'Angerville

Pascal Simonnot, Président de la Communauté de communes des 2 Vallées, Maire de Moigny-sur-Ecole

Michel Bournat, 1^{er} Vice-Président du Conseil départemental de l'Essonne

Jérôme Bérenger, Vice-président du Conseil départemental de l'Essonne, 1^{er} Adjoint au Maire de Viry-Chatillon

Dominique Bougraud, Vice-présidente du Conseil départemental de l'Essonne, Maire de Lardy

Marie-Claire Chambaret, Vice-présidente du Conseil départemental de l'Essonne, Maire de Cerny

Sandrine Gelot, Vice-Présidente du Conseil départemental de l'Essonne, Maire de Longjumeau

Nicolas Méary, Vice-président du Conseil départemental de l'Essonne, Maire de Brétigny-sur-Orge

Sophie Rigault, Vice-Présidente du Conseil départemental de l'Essonne, Maire de Saint-Michel-sur-Orge

Nicolas Samsoen, Vice-président du Conseil départemental de l'Essonne, Maire de Massy

Alexandre Touzet, Vice-président du Conseil départemental de l'Essonne, Maire de Saint-Yon

Brigitte Vermillet, Vice-présidente du Conseil départemental de l'Essonne, Maire de Morangis

Cendrine Chaumont, Présidente déléguée du Conseil départemental de l'Essonne, Adjoint au Maire d'Evry-Courcouronnes

Guy Crosnier, Président délégué du Conseil départemental de l'Essonne, Maire de La Forêt-Sainte-Croix

Paolo de Carvalho, Président délégué du Conseil départemental de l'Essonne, Maire de Dourdan

Yann Petel, Président délégué du Conseil départemental de l'Essonne, Maire de Saint-Germain-les-Corbeil

Liste des signataires (2/4) :

Damien Allouch, Conseiller départemental de l'Essonne, Maire d'Épinay sous Sénart
Martine Cinosi-Girard, Conseillère départementale de l'Essonne, Conseillère municipale de Chilly-Mazarin
Pascal Chatagnon, Conseiller départemental de l'Essonne, Adjoint au Maire d'Évry-Courcouronnes
Olivier Clodong, Conseiller départemental de l'Essonne, Maire de Yerres
Sylvie Gibert, Conseillère départementale de l'Essonne, Conseillère municipale de Grigny
Jean-Jacques Grousseau, Conseiller départemental de l'Essonne, Maire d'Athis-Mons
Anne-Marie Jourdanneau-Fort, Conseillère départementale de l'Essonne, Adjointe au Maire de Draveil
Frédéric Petitta, Conseiller départemental de l'Essonne, Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois
Annie Pioffet, Conseillère départementale de l'Essonne, Conseillère municipale de Mennecey
Martine Sureau, Conseillère départementale de l'Essonne
Alexis Teillet, Conseiller départemental de l'Essonne, Maire de Savigny sur Orge
Olivier Thomas, Conseiller départemental de l'Essonne, Maire de Marcoussis
Jean-Philippe Dugoin-Clément, Vice-Président du Conseil régional d'Ile-de-France, Maire de Mennecey
Sylvie Carillon, Conseillère régionale d'Ile-de-France, Maire de Montgeron
Grégoire de Lasteyrie, Conseiller régional d'Ile-de-France, Maire de Palaiseau
Marianne Duranton, Conseillère régionale d'Ile-de-France, Maire de Morsang sur Orge
Jean-François Vigier, Conseiller régional d'Ile-de-France Maire de Bures-sur-Yvette
Jean-Marie Vilain, Conseiller régional d'Ile-de-France, Maire de Viry-Chatillon
Nicolas André, Maire d'Authon-la-Plaine
Alain Artoré, Maire de Courson-Monteloup
Sami Ben Ouada, Maire de Chevannes
Lamia Bensarsa Reda, Maire de Juvisy-sur-Orge
Gino Bertol, Maire de Videlles
Bruno Bezot, Maire de Varennes-Jarcy
Fabien Bidault, Maire de Puiset-le-Marais
Jocelyne Boiton, Maire de Vayres-sur-Essonne
Patricia Bergdolt, Maire de Boutigny-sur-Essonne
William Berrichillo, Maire de Saint-Maurice-Montcouronne
Xavier Bionne, Maire de Mondeville
Thérèse Blanchier, Maire de Vaugrigneuse
Jean-Jacques Boussaingault, Maire de Boigneville
Laurence Budelot, Maire de Vert-le-Petit
Clovis Cassan, Maire de Les Ulis
Yann Cauchetier, Maire de Gif-sur-Yvette
Jean-Louis Chandelier, Maire de Brouy
François Cholley, Maire de Villemoisson-sur-Orge
Romain Colas, Maire de Boussy-Saint-Antoine
Michel Collet, Maire de Guibeville
José Correia, Maire de Corbreuse
Olivier Corzani, Maire de Fleury-Merogis
Bernardin Coudoro, Maire de Buno-Bonnevaux
Grégory Courtas, Maire de Pussay
Victor da Silva, Maire de Villebon-sur-Yvette
Michaël Damiaty, Maire de Crosne
Philippe Damiot, Maire d'Orveau
Thierry Degivry, Maire de Fontenay-les-Briis
Jean-Marc Delaitre, Maire de Pecqueuse
Kim Delmotte, Maire de Cheptainville
Serge Deloges, Maire du Val-Saint-Germain
Stéphane Demeulemeester, Maire de Saint-Hilaire
Amalia Duriez, Maire d'Étiolles
Karl Dirat, Maire de Villabé
Germain Dupont, Maire de Tigery

Liste des signataires (3/4) :

Gilles Fraysse, Maire de Villiers-sur-Orge
Sabine Furman, Maire de Mespuits
Stéphane Galinié, Maire de Bouray-sur-Juine
Florian Gallant, Maire de Wissous
Bruno Gallier, Maire de Brunoy
Julien Garcia, Maire d'Etrechy
Christine Garnier, Maire de Quincy-sous-Sénart
Jean-Marie Gelé, Maire de Saint-Chéron
Bernard Gleize, Maire de Vauhallan
Jacques Gombault, Maire d'Ormoy
Thomas Gondard, Maire de Mauchamps
Christian Gourin, Maire de Souzy-la-Briche
Stéphanie Gueu Viguié, Maire de Ballainvilliers
Jean-Christophe Hardy, Maire d'Huisson-Longueville
Jean Hartz, Maire de Bondoufle
Magali Hautefeuille, Maire de Sermaise
Marc Herreman, Maire de Boutervilliers
Wilfrid Hilgenga, Maire d'Auvernaux
Edwige Huot-Marchand, Maire de Gometz-la-Ville
Carine Houdouin, Maire de Richarville
Martine Huteau, Maire de Villeneuve-sur-Auvers
Sandrine Jacquet, Maire de Champcueil
Georges Joubert, Maire de Marolles-en-Hurepoix
Alain Joyez, Maire de Gironville-sur-Essonne
Nathalie Lallier, Maire de Paray-Vieille-Poste
Alain Lamour, Maire de Longpont-sur-Orge
Christian Lardière, Maire de Linas
Philippe Le Fol, Maire d'Avrainville
Gilles Le Page, Maire de Guigneville-sur-Essonne
Christian Leclerc, Maire de Champlan
Jean-Pierre Lecomte, Maire de Leudeville
Fabienne Leguicher, Maire de La Norville
Thierry Marais, Maire de Vert-le-Grand
Olivier Marchau, Maire d'Epinay-sur-Orge
Séverine Martin, Maire de Forges-les-Bains
Véronique Mayeur, Maire de Breuillet
Geneviève Mennelet, Maire de Chalou-Moulineux
Denis Meunier, Maire de Auvers-Saint-Georges
Valérie Mick Rives, Maire de Fontenay-le-Vicomte
Jacques Mione, Maire de Ballancourt-sur-Essonne
Michel Morichon, Maire de Bouville
Mariannick Morvan, Maire de La Ferté-Alais
Frédéric Mouret, Maire de Nainville-les-Roches
Patrick Pagès, Maire de Prunay-sur-Essonne
Anne Pelletier-le-Barbier, Maire de Bièvres
Didier Perrier, Maire de Nozay
Olivier Perrin, Maire de Morsang-sur-Seine
Olivier Petrilli, Maire de Saint-Sulpice-de-Favières
Fabien Pigeon, Maire de Chauffour-les-Etrechy
Claude Pons, Maire de Montlhéry
Richard Privat, Maire de Draveil
Rafika Rezgui, Maire de Chilly-Mazarin
Philippe Rio, Maire de Grigny
Alberto Rodrigues, Maire de Breux-Jouy

Liste des signataires (4/4) :

Raoul Saada, Maire de Boissy-Sous-Saint-Yon
Patrice Sainsard, Maire de Milly-la-Forêt
Christian Schoettl, Maire de Janvry
Lucie Sellem, Maire de Gometz-le-Châtel
Michel Senot, Maire de Saclay
Michel Souloumiac, Maire de Lisses
Sylvain Tanguy, Maire de Le Plessis-Pâté
Chantal Thiriet, Maire de Limours-en-Hurepoix
François-Guy Trebulle, Maire de Verrières-le-Buisson
Igor Trickovski, Maire de Villejust
Pierre Vallée, Maire de Les-Granges-le-Roi
Dominique Verots, Maire de Saint-Pierre-du-Perray
Espérance Vieira, Maire de Courances